

## TARIFS DE MISSIONS

Tout volontaire de participer à une mission ou stage de l'Association OTOGBUI doit s'acquitter des frais de participations. Les montants de ces frais fixés en fonction de la mission et de sa durée. Ils permettent de faire la mise en place du projet sur le terrain, d'apporter toute la logistique durant la mission (matériel, logement, transport, l'accueil à l'aéroport.....), le suivi et l'évaluation de la mission et réaliser d'autre projets de développement local.

	<b>3 semaines</b>	<b>2 Mois</b>	<b>3 Mois</b>	<b>6 Mois</b>
Mission en orphelinat/Appui au centre d'accueil	350€	675€	975€	1850€
Mission en enseignement / soutien scolaire	350€	675€	975€	1850€
Mission chargé de projets	350€	675€	975€	1850€
Stage kinésithérapie	400€	800€	1200€	2400€
Mission aide-soignante/infirmière	350€	675€	975€	1850€
Mission Eau, Hygiène et Assainissement	400€	800€	1200€	2400€
Missions d'enseignement en Informatique	400€	800€	1200€	2400€
Mission humanitaire dans l'environnement	400€	800€	1200€	2400€
Médecine traditionnelle	400€	800€	1200€	2400€
Autres domaines	400€	800€	1200€	2400€

**NB : les frais de participation sont à payer à Lomé au Siège de l'Association**

### CE QUE LES FRAIS DE PARTICIPATION COUVRENT

L'inscription et la programmation du volontaire à la mission ; c'est une individualisation complète de votre mission qui permet de choisir librement le début, la durée et de votre mission

- L'organisation et préparation de la mission sur le terrain
- La réception du volontaire à l'aéroport
- L'hébergement du volontaire à son arrivée et durant toute la mission
- Une journée d'intégration à arrivée
- Le transport par bus (A/R) : de la capitale au lieu où se déroulera la mission
- Le suivi et l'évaluation de la logistique ou d'équipements nécessaires indispensables à la mission et de l'eau minérale la nourriture
- Accompagnement et assistance du volontaire en cas de maladie
- Le support de nos équipes sur place : Association OTOGBUI disponible dans tous les villages d'une équipe de veille au bien-être du volontaire, garantir sa sécurité et est présente pour répondre à toutes questions
- Une attestation de participation que vous recevrez au retour de votre mission.

### CE QUE LES FRAIS DE PARTICIPATION NE COUVRENT PAS

- Le billet d'avion du volontaire
- Les visas, le VISA et le passeport
- Les dépenses personnelles : internet, achat de souvenirs, excursions...
- Les transports personnels
- L'événement frais d'hôpitaux en cas d'hospitalisation (votre assurance maladie vous remboursera les frais que vous devrez néanmoins avancer dans le pays)
- Le traitement antipaludéen et divers médicaments
- Tous les autres frais qui se rapportent à la préparation de votre voyage